

# Le Petit Journal de Mas Blanc

## Edito

Chères Mas Blançaises, chers Mas Blancs,

Le devenir de nos communes rurales reste un sujet sensible. On renouvelle notre attachement à notre département, et notre confiance à Martine VASSAL pour trouver le bon équilibre dans notre territoire.

Nos objectifs sont bien identifiés, continuer à optimiser les dépenses, diversifier les ressources et proposer des services supplémentaires aux habitants.

Merci au monde associatif et à tous les bénévoles pour leur volonté d'animation dans notre village et de créer des liens importants entre les habitants. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil en mairie.

Je profite de cet édito pour rappeler les bonnes pratiques dans la vie de tous les jours. Ces bonnes pratiques garantissent le bien vivre à Mas Blanc, et surtout, le respect de son voisin.

La fête de la St Lambert a connu à nouveau un franc succès, avec un public venu en nombre. Je remercie toutes les personnes qui participent au bon déroulement de cette animation pour faire vivre notre village. Bravo à l'équipe du comité des fêtes et à celle de la Coleta pour l'organisation, ainsi qu'au club de boule pour l'organisation du concours de boule RIPPERT.

Maintenant, donnons-nous rendez-vous aux animations prévues dans notre magnifique village.



*Laurent GESLIN*

### Dans ce numéro :

Chapelle St Lambert	2
Visite d'entreprises, Frelon asiatique	3
Ecole	4
Vie associative et culturelle	4 à 6
Listes électorales, Recensement	7
Informations diverses	8

### Les dates à noter sur votre agenda :

**Soirée Gospel et Repas Choucroute**

Samedi 24 novembre

**Loto de la Coleta**

Dimanche 25 novembre



## Chapelle St Lambert



Comme chaque année, selon la tradition populaire, les fêtes votives ont eu lieu à Mas-Blanc-des-Alpilles le dernier Week-end d'Août, du **Vendredi 24 au Lundi 27 Août 2018**.

De nombreuses et diverses activités festives ont été proposées, mais fort heureusement, la fête s'est clôturée par un office religieux, la Messe de Saint Lambert dans la Chapelle de Mas-Blanc, célébrée le **Lundi 27 Août 2018** à 10 h 30, par le **Père Michel SAVALLI**, curé de l'Unité Pastorale Sainte Marthe, à laquelle est rattachée la paroisse de Mas-Blanc.

Mais, en cette année 2018, la fête religieuse en l'honneur de Saint Lambert avait une importance et un intérêt tout particulier. En effet, il s'agissait aussi d'inaugurer et de découvrir cette belle chapelle restaurée après de nombreux travaux.

A l'initiative et sous l'autorité bienveillante du Père Michel SAVALLI, mais aussi, grâce à l'acceptation, la bonne volonté et la participation matérielle, technique et financière de

la commune de Mas Blanc des Alpilles, les travaux sur l'autel existant et les diverses réfections des peintures, des murs et de la porte d'entrée ont été réalisés.

C'est en entreprenant ces **travaux de restauration**, sous la conduite de notre amie **Patricia LOPEZ**, restauratrice et maître artisan d'art, que la chapelle Saint Lambert nous a livré ses secrets, mais en partie seulement selon les spécialistes !

En effet, c'est en voulant déplacer l'autel existant (datant probablement du début du 20<sup>ème</sup> siècle) pour permettre au prêtre de faire la messe face aux fidèles, que **les premiers coups de marteau ont mis au jour un très vieil autel qui daterait bien de l'époque romaine : La pierre à la base de l'autel est un cippe romain (pierre tombale)** qui présente sur sa face arrière deux arcades avec une colonne et des inscriptions (non lisibles).



Puis, c'est en purgeant les murs et en enlevant une quantité impressionnante de gravas que cet espace en rénovation a révélé la présence d'un arc boutant qui s'accompagne d'un retour.

C'est dans ce nouvel espace que la statue de Saint Lambert a été installée.

### ➤ La célébration eucharistique :

Ce lundi matin vers 10 h, de nombreux paroissiens sont venus assister, certes avec un peu de curiosité mais surtout avec beaucoup de ferveur, à la célébration eucharistique.

Le rassemblement des participants a eu lieu sur la petite place du cimetière. Vers 10 h 40, c'est le départ. La procession chemine sur le sentier qui serpente vers la chapelle, sous les épais ombrages en cette belle matinée déjà bien ensoleillée. Arrivés à la chapelle, tous les participants, derrière la croix, le père Michel, le Maire et les autorités municipales, en font le tour avant d'entrer, par la nouvelle porte réalisée en cyprès par monsieur **Sébastien COUDERT**, menuisier-ébéniste, et de découvrir cette belle et antique chapelle rénovée et d'y prendre place pour assister à l'office.



*Colonel (er) Jacques MASTAI*

## Visite d'entreprises et remise de financement

Dans le cadre de sa compétence en développement économique, la CCVBA et son partenaire IPA (Initiative Pays d'Arles) ont organisé le **mercredi 26 septembre 2018** une visite des entreprises accompagnées par IPA :

**Ludordinateurs** - services informatique - Ludovic GIMENEZ - création 2018

**Ici Permis** - auto-école - Aurore COUPEE - création en 2015

**Le relais gourmand** - tabac, multiservices, snacking, épicerie - Nadine VIVIANI, - reprise en 2014

A cette occasion, une remise de financement de la part d'IPA au bénéfice de Mme VIVIANI, a eu lieu.

Initiative Pays d'Arles (IPA), membre d'Initiative France, intervient sur le territoire du Pays d'Arles, pour des entreprises en création, reprise et développement. IPA assure un appui individualisé à chaque étape du montage du projet. La plateforme octroie des prêts d'honneurs, trouve des solutions de financement et fait un effet de levier auprès des banques. Elle met également en place un suivi et un appui au développement de l'entreprise. IPA favorise la mise en réseau des chefs d'entreprises.

Cette visite s'est déroulée en présence de **M. Hervé CHERUBINI**, Président de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et Maire de St Rémy-de-Provence, **M. Yves FAVERJON**, Vice-Président délégué au développement économique de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et 1er Adjoint au Maire de St Rémy-de-Provence, **M. Jean MANGION**, Maire de Saint-Etienne du Grés, **M. Laurent GESLIN**, Maire de Mas-Blanc des Alpilles et **M. Roland FLICHE**, Président d'Initiative Pays d'Arles.

## Attention au frelon asiatique

La présence du frelon asiatique dans notre département est avérée et a encore été constatée récemment dans notre village.

Le frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.

<p><b>Frelon asiatique</b></p> 	<p><b>Frelon européen</b></p> 
<p><b>Abeille</b></p> 	<p><b>Guêpe</b></p> 

Le frelon asiatique représente un danger pour la population et pour les abeilles domestiques. Ce frelon, classé danger sanitaire de catégorie 2 est très envahissant. Il poursuit son extension territoriale d'année en année. Il entraîne des dégâts importants dans les ruchers et les populations d'abeilles. Il représente ainsi un danger pour les personnes du fait du risque de piqûres multiples et dangereuses (allergies) causées par un nombre important de frelons à proximité des nids (à une distance de 5 à 10 mètres).

**Pour garantir les conditions d'efficacité et de sécurité requises pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques, l'appel à des opérateurs spécialisés (une entreprise privée ou les Pompiers) est indispensable.**

Un matériel spécifique et un savoir faire sont nécessaires pour éviter tout accident.

## Ecole : Une Rentrée 2018-2019 en musique



Les parents et les élèves de l'école Marie Mauron de Mas Blanc des Alpilles ont été accueillis le **3 septembre 2018** pour leur rentrée scolaire par leurs enseignantes, la municipalité et par la violoniste Elsa AUBERT et la violoncelliste Natalie FORTHOMME.

Ces musiciennes, enseignantes au conservatoire de musique du pays d'Arles leur ont interprété quelques airs bien connus de Mozart, Beethoven et Chostakovitch. Ce mini concert s'est conclu par la reprise en chœur par tous les enfants des chansons apprises l'année précédente dans le cadre de leur cours de musique.

La municipalité, le conservatoire et l'équipe pédagogique de l'école partagent en effet la conviction que l'éducation artistique et notamment les pratiques musicales collectives contribuent très positivement à la réussite du parcours éducatif des enfants.

Ce fut un vrai plaisir de voir les traditionnels pleurs et angoisses de la rentrée scolaire se muer presque tous en sourires, gages d'une belle année scolaire 2018- 2019 à venir.

*Jean-Louis VILLERMY*



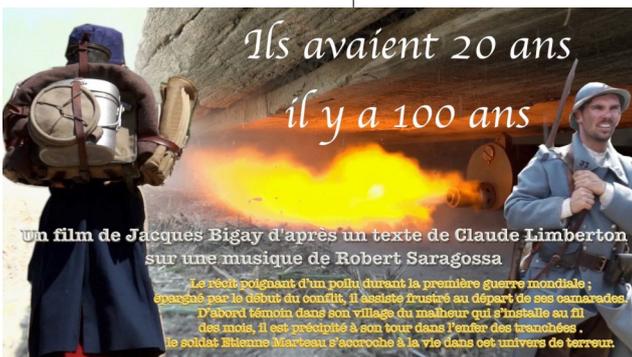
## Centenaire de la 1ere guerre mondiale Le film et la pièce «ils avaient 20 ans, il y a 100 ans »

Pour cette année de commémoration du centenaire, la commune de Mas Blanc s'est particulièrement investie en présentant deux spectacles voués au souvenir de cette douloureuse période.

Ces deux évocations, retracent la même histoire, l'une est une pièce, sobre, dépouillée ; l'autre est un film qui s'en est inspiré, dans lequel l'émotion ressentie surpasse le choc des images.

C'est le récit d'un poilu, natif de ce coin de Provence, un paysan comme des milliers d'autres, simple soldat, qui traverse la guerre, ballotté de campements en champs de bataille loin de chez lui sans jamais oublier son petit coin de paradis.

Si la pièce laisse un message profond mais éphémère, le film qui a été en partie tourné à Mas Blanc avec des acteurs locaux laissera trace dans un souci de pédagogie pour nos générations futures.



De Mas Blanc, six garçons sont tombés ; un lourd tribut pour un si petit village :

**ARDEGIER Auguste**, 33 ans, décédé le 3-10-1914 à l'hôpital militaire d'Avignon (Vaucluse) «suite à des blessures de guerre»

**CHAVIN Pierre**, 32 ans, «disparu» le 6-09-1916 à Barleux (Somme)

**GIBERT Pierre**, 42 ans, décédé le 20-01-1915 à Sainte-Ménéhould (Marne) «dans une ambulance suite à des blessures de guerre»

**LILLAMAND Jean**, 25 ans, «tué à l'ennemi» le 4-10-1916 à Rancourt (Somme)

**MAILHAN Joseph Edmond**, 21 ans, «tué à l'ennemi» le 14-07-1916 à Curly (Somme)

**MARTEAU Etienne**, 21 ans, décédé le 20-04-1917 à l'hôpital de Prouilly (Marne) «suite à des blessures de guerre »

*Claude LIMBERTON*

## Marché « Produits du terroir, Peintres et Créateurs »



Le **22 juillet 2018**, le marché a réuni :

- Produit du Terroir : 13 stands (fromages de chèvres, safran, vin, huile olive, miel, spiruline, cactus...)
- Peintre : 12 stands
- Sculpteur : 1 stand
- Artisanat : 38 stands (couture, bois flotté, céramique, art floral, décoration, cartonnage ...)
- Mini ferme (cochons, poules, brebis, pintades, ....) et balade à poneys.

## Puces des Couturières et fournitures loisirs créatifs



Très vif succès pour ce premier "Puces des Couturières et fournitures loisirs créatifs" qui a eu lieu le **23 septembre 2018** à Mas Blanc des Alpilles.

Beaucoup de visiteurs sont venus découvrir, et nombreux sont ceux qui ont craqué pour un, ou souvent, plusieurs coups de cœur. Ambiance super sympathique et détente avec le snack ouvert toute la journée.

Bravo au Comité festif de Mas Blanc des Alpilles et merci de nous accueillir.

A l'année prochaine !

Association COSA

## 2 Gazelles à Mas Blanc

**NOUS** : Préinscrites pour le **Rallye Aïcha des Gazelles** qui se déroulera du 15 au 30 mars 2019, nous sommes belles sœurs :

- Pauline, 33 ans, maman de 2 enfants, responsable administrative & financière
- Mélanie, 30 ans, maman de 2 enfants, agent immobilier

A l'aube de la trentaine, nous avons décidé de nous lancer ce défi un peu fou. Notre but étant de nous surpasser et de vivre cette aventure unique. Loin de nos proches et de notre confort quotidien, nous allons tout faire pour aller le plus loin possible ! Nous serons l'équipage « **Strass & Paillettes font les gazelles** »

**Le RALLYE** : organisé par l'association Maïenga, il se déroule chaque année en mars dans le désert du Maroc : 9 jours de compétition en hors-piste, 100% féminin. Totalement coupées du monde, c'est une course d'orientation à l'ancienne avec des cartes de 1963, seule une boussole et une règle pourront nous guider. Avec souvent plus de 10 heures de conduite chaque jour, le but est de passer tous les points de contrôle en un minimum de km. La vitesse ne compte pas !

**Cœur de Gazelles** : Cette association est présente pendant tout le rallye et permet de réaliser chaque année 8000 consultations médicales à toutes les populations proches des bivouacs. Tout problème de santé décelé lors de ces visites sera pris en charge par l'association. Le rallye Aïcha des gazelles est le seul rallye au monde à avoir la norme environnementale ISO 14001:2004. (des puits sont créés, les déchets sont triés et incinérés, ....)

**Recherche sponsor** : Pour participer à ce projet, **nous sommes à la recherche de sponsors et de dons**. Nous avons créé une cagnotte en ligne essentiellement pour le soutien des particuliers, et nous sommes en recherche active d'entreprises pouvant participer à ce projet.

Pour nous contacter : mail [strassetpaillettesgazelles@gmail.com](mailto:strassetpaillettesgazelles@gmail.com) ou téléphone  
06 58 95 81 59  
06 35 58 07 95.

Pauline BALME et Mélanie GORDILLO-BALME



Strass & Paillettes font les gazelles  
Aidez-nous, likez notre page et suivez  
nos aventures !

## Vie associative : ALCE

Comme chaque année, l'Assemblée dite de « Rentrée préparatoire » a réuni le **jeudi 20 septembre** dernier la quasi majorité des « élèves » en informatique.

A l'ordre du jour était prévu, entre autres, le bilan des effectifs sortants et entrants après les vacances d'été, et la disponibilité des formateurs pour faire face aux besoins et au bon déroulement du dernier trimestre avant l'Assemblée Générale qui se réunira en janvier 2019.

Les cours ont repris mardi 2 octobre avec la présentation du nouveau site de l'association et quelques révisions sur les procédures utilisées pour maîtriser toujours mieux et toujours plus rapidement l'outil de travail qu'est l'ordinateur.

La convivialité est le maître mot de ces cours où la théorie laisse vite place à la pratique et aux questions. Si tous les élèves n'évoluent pas au même rythme, les formateurs savent encourager et rassurer dans la bonne humeur. Après le b.a. ba appris les années précédentes, c'est le sérieux, la « montée en gamme » qui va primer cette nouvelle session. Désormais, certains gestes digitaux font partie intégrante de leur quotidien. Sans vouloir les transformer en ingénieurs informaticiens, l'ALCE va tout faire, mais toujours de façon ludique, pour les rendre plus opérationnels et surtout plus autonomes, pour s'affranchir des craintes et du stress.

*Denis GILLES, président de ALCE*

## Vie associative : CBMB (club bouliste de Mas Blanc)

Au cours de ce dernier semestre, le Club Bouliste de Mas Blanc a participé à 6 championnats départementaux. Les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur de nos espérances, sauf en ce qui concerne le Championnat des Clubs dans lequel notre équipe de Division 3 s'est qualifiée pour la poule finale qui s'est déroulée les **6 et 7 octobre** à Vitrolles.

Notre équipe a été éliminée en 1/8<sup>ème</sup> de finale après une très belle prestation. En effet, son match disputé sur 10 parties contre Marignane s'est terminé par la parité 18 à 18 points après les parties, ainsi que la parité au goal average. Ce n'est que par 2 mènes à une qu'elle a perdue avec les honneurs dans les barages (mort subite).

Nous avons par ailleurs pu apprécier les retombées positives de notre Festival de Pétaques des Alpilles auquel ont assisté plus de 200 personnes et que nous espérons pouvoir renouveler en 2019.

De la saison « comptable » prenant fin le 30 septembre, il ressort un exercice financier légèrement bénéficiaire, un accroissement du nombre de joueurs licenciés au nombre de 36 (+27% par rapport à 2016/2017) et une fréquentation de plus de 1.000 joueurs.

Notre Assemblée Générale se déroulera le **lundi 5 novembre à 18h30** dans la salle des associations.

*Pierre INGOGLIA, CBMB*

Association Loisirs Culture Evasion  
[asso.lce@outlook.fr](mailto:asso.lce@outlook.fr)  
<https://associationlce.jimdofree.com>



## Gestion des listes électorales : réforme d'ampleur

La loi n° 2016/1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un **répertoire électoral unique** et permanent (REU) dont la tenue confiée est à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Cette réforme, conduite par le ministère de l'intérieur, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU qui les centralisera et en améliorera la fiabilité. Les listes électorales seront établies par commune, et non plus par bureau de vote.

Cette réforme facilite également l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur **inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin** et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.

Enfin, cette réforme fait évoluer les échanges d'informations entre les communes et l'Insee, non seulement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais également dès cette année, afin de procéder à l'initialisation des données contenues dans le REU.

Les maires se voient transférer, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle à posteriori sera opéré par des commissions de contrôle créées par la loi. Le rôle de ces commissions sera d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire et de contrôler la régularité de la liste électorale entre le 24<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> jour avant chaque scrutin ou en l'absence de scrutin, au moins une fois par an.

La réforme s'applique également aux listes électorales complémentaires utilisées lors des élections municipales et européennes, sur lesquelles sont inscrits des ressortissants de l'Union européenne, ainsi qu'aux listes électorales consulaires. S'agissant des électeurs français établis hors de France, la possibilité d'être inscrits à la fois sur une liste électorale municipale et sur une liste consulaire est supprimée. Parmi ces électeurs, ceux qui n'auront pas choisi au 31 mars 2019 la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits (liste consulaire ou municipale) seront automatiquement radiés des listes électorales municipales et maintenues d'office sur la liste électorale consulaire.

## Recensement

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire, lui-même, la démarche de se faire recenser. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (CNI ou passeport)
- Livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Le jeune titulaire d'une carte d'invalidité à 80% minimum peut demander à être exempté de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) en fournissant une photocopie de sa carte. Le jeune atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante peut également demander à être exempté de la JDC. Un certificat médical lui sera demandé ultérieurement lors de l'examen de sa demande.

### En cas d'absence de recensement, le jeune :

- ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer,
- ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans,
- ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.



## Protection des compteurs d'eau contre le gel



Témoin de votre consommation, votre compteur doit être protégé contre le froid. En effet, à l'approche des chutes de températures, le **gel de votre compteur d'eau et de vos canalisations** peut compliquer la circulation de l'eau dans votre maison et entraîner des coupures d'eau, des fuites voire des inondations.

Votre compteur est sous votre responsabilité. En cas de destruction ou de détérioration de ce dernier, le remplacement est à vos frais. Il est donc important de le protéger contre tout dommage.

## Etat civil

### Naissance

**Marcel, Louis, Achille GROS**, le 8 septembre 2018 à Arles

## N° utiles

### Mairie

04 90 49 07 98

### Ecole

04 90 49 01 57

### Micro-crèche BILOULOU

06 66 30 75 92

### Les urgences

Police de St Rémy

04 90 92 58 11

Samu

15

Gendarmerie

17

Pompiers

18

Appel d'urgence

112

### Santé

R. PACHECO, médecin

04 90 98 79 75

G. MAUGOIT, dentiste

04 90 99 99 09

J. BARRONNIER, sage-femme

06 33 49 65 04

C. DUPONT, ostéopathe

06 87 44 21 63

G. HEMERY, psychanalyste

07 78 81 20 37

### Commerces

Relais gourmand, épicerie

09 67 70 00 94

Ici Permis, auto-école

04 90 54 36 64

Laura, esthétique

06 65 18 32 92

Miléna, coiffure & esthétique

06 61 05 32 75

Ludordinateurs, informatique

04 90 98 20 27

### Hôtel, Restaurants

Les lavandes

04 90 49 10 90

Mon père était pâtissier

04 90 99 76 61

Hôtel Mistral

04 90 49 02 28

### Associations

ACF (comité des fêtes)

06 43 12 36 35

Club bouliste

06 07 02 90 37

ALCE (informatique)

04 90 49 07 99

ID danse (rock)

06 17 23 40 12

Country

06 24 37 47 16

Anglais

06 01 19 38 93

Yoga

06 79 02 63 19

Pour apparaître sur cette liste ou sur le site internet de la commune, merci de contacter la mairie par téléphone au numéro indiqué ci-dessus ou par mail à [mairie.mba@wanadoo.fr](mailto:mairie.mba@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Mardi : 14h - 17h

Mercredi et jeudi : 9h - 12h